

A 241/96

A. ALLARD BOUTIQUE DE MEGEVE
Société Anonyme au capital de 400 000 francs
Siège social : Place de l'Eglise - MEGEVE (HAUTE SAVOIE)
R.C.S. BONNEVILLE B 606 220 127

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, et le trente novembre, à quinze heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par le conseil d'administration suivant lettres en date du 26 octobre 1995.

Conformément à la loi, la société CABINET CHAUSSUMIER SA, commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement convoquée suivant lettre recommandée avec avis de réception adressée le 26 octobre 1995.

Monsieur ALLARD Jean-Paul préside la séance en sa qualité de président du conseil d'administration.

Mme Sylvie ALLARD et Mme CHATRON MICHAUD les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M est choisi comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 1995,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 1995,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966,
- Fixation des jetons de présence du conseil,
- Questions diverses

Le Président donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration. Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Jacques CHAMPALLE, commissaire aux comptes suppléant démissionnaire, la société C.C.I. domiciliée 20, Rue des Poissonniers - 92200 NEUILLY SUR SEINE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 1998.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

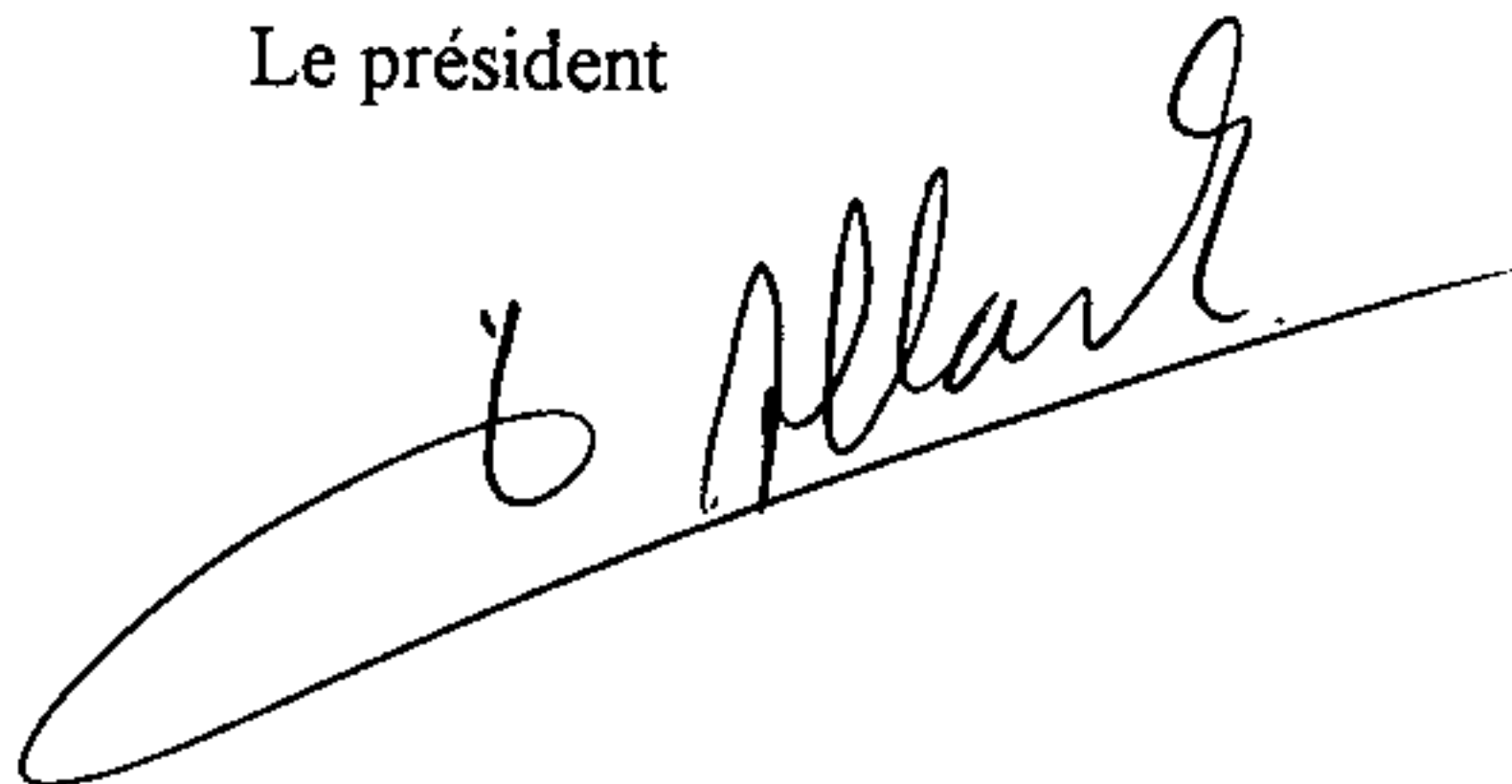
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le président



Le secrétaire



Les scrutateurs

